

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
ILLE ET VILAINE**

Adresse de la salle : Boulevard de Laval – Parking du cinéma - Vitré
Appel et Briefing des juges : 9h

Appel des juges et du 1^{er} horaire : PROMOTION HONNEUR : 9 h

1er agrès	SOL	POUTRE	SAUT	BARRES
Groupe 1	La Guerche PH2	Argentré PH3	USL PH2	Vitré PH2
Groupe 2	La Guerche PH1	Argentré PH2	USL PH1	Acigné PH

Appel du 2^{ème} horaire : PROMOTION HONNEUR + PROMOTION EXCELLENCE : 10 h 30

1er agrès	SAUT	SOL	POUTRE	BARRES
Groupe 1	La Guerche PE	Argentré PH1	Vitré PH1	Bruz PH
Groupe 2	TA Rennes PE	Argentré PE	Vitré PE	Bruz PE

PALMARÈS: PROMOTION HONNEUR ET PROMOTION EXCELLENCE vers 12h30

Appel des juges et du 3^{ème} horaire : DÉBUTANTE et HONNEUR : 13h30

1er agrès	POUTRE	SAUT	BARRES	SOL
Groupe 1	TA Rennes H	Bruz H3	Argentré Deb	La Guerche Deb
Groupe 2		Acigné H	Argentré H	La Guerche H2

Appel du 4^{ème} horaire : HONNEUR et EXCELLENCE : 15h

1er agrès	SOL	POUTRE	BARRES	SAUT
Groupe 1	TA Rennes EXC2	Bruz H2	Vitré H2	USL H
Groupe 2	TA Rennes EXC1	Bruz H1	Vitré H1	La Guerche H1

PALMARÈS : DÉBUTANTE - HONNEUR – EXCELLENCE vers 17h

Il y aura un classement par catégorie avec remise de médailles aux trois meilleures équipes, ainsi que remise d'un badge poussin à toutes les participantes.

JUGES

<i>Association</i>	<i>Nombre de juge(s) pour la journée</i>	
Acigné	1 juge	dont 1 confirmé
Argentré	5 juges	dont 3 confirmés minimum
Bruz	4 juges	dont 2 confirmés minimum
La Guerche de Bgne	5 juges	dont 3 confirmés minimum
Rennes TA	3 juges	
Saint Domineuc	2 juges	dont 1 confirmé minimum
Vitré	4 juges	dont 2 confirmés minimum

*Juges confirmés = ont déjà jugé 3 compétitions minimum ou I2.

Possibilité de changer les juges entre le matin et l'après-midi.

Le nom et affectation des juges doivent être communiqués à Anne-Marie REINOSE, par email, **pour le 26 février** :

amreinoase@aol.com

Il est très important de préciser à Anne-Marie le niveau de chacun de vos juges (débutant - confirmé - I2) ainsi que ses 2 agrès de préférence.

Une tenue correcte sera exigée, il est donc demandé aux juges de porter la tenue fédérale avec des chaussures de salle blanche (Tenue hiver).

Chaque association est tenue impérativement de fournir le nombre de juges indiqué ci-dessus, pour toute la compétition. Ces juges devront obligatoirement être munis de leur carte de juge et avoir suivi une formation recyclage cette saison. Les associations présentant des juges non-recyclés encourent, éventuellement, le déclassement de leurs équipes. En cas d'absence de juges, une amende sera appliquée par juge manquant et les équipes de l'Association concernée ne seront autorisées à concourir qu'après le versement de cette amende (voir règlement).

Les juges débutants souhaitant s'inscrire en triplète, ne sont pas comptabilisés dans les juges à fournir pour le bon déroulement de la compétition. Aussi, vu les protocoles en vigueur, merci d'envoyer à Anne-Marie une demande avec :

- Nom et prénom
- 2 agrès minimum
- ½ journée souhaité : matin / après-midi

Pour chacun des juges que vous souhaitez inscrire en triplète. Suite à ces préinscriptions, et selon le nombre, Anne-Marie vous confirmera la possibilité ou non de les accueillir. Aucun juge en triplète non inscrit en amont de la compétition ne sera accepté sur le plateau de compétition. Tenue officielle des Juges hiver exigée sur le plateau.

SECRÉTARIAT

La composition des équipes sera transmise **avant le 26 janvier** via le lien :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1GvOG7ciotKmMwss3gMqM0JKFQilyzxBc/edit?usp=sharing&oid=116611703073690284674&rtpof=true&sd=true>

Préparer les fiches de compétition : une fiche par agrès par équipe (le format « Petits Papiers » a évolué pour les compétitions départementales, le nouveau format est disponible sur le site FSCF CD35 – Gym Féminine: <https://ille-et-vilaine.fscf.asso.fr/poussines>).

INFORMATIONS DIVERSES et PROTOCOLE SANITAIRE :

Les informations concernant les potentiels repas juges / entraîneurs ainsi que la capacité d'accueil public de la salle vous seront transmis dès que possible.

Merci de vous tenir informé au fur et à mesure des protocoles en vigueur au moment de la compétition, celui-ci peut évoluer depuis la publication de cette convocation.

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans. Masque obligatoire dans le complexe (en dehors de la pratique gymnique : le masque devra être porté par les gymnastes sur les temps d'attente et de rotation entre les agrès).

2 entraîneurs maximum par équipe seront autorisés sur le plateau de compétition.

Chaque association amènera sa magnésie.

Ecocup à prévoir pour les juges et entraîneurs souhaitant des boissons.

Le protocole fédéral des compétitions est disponible sur le site de la fédération.

DIVERS : Installation prévue pour la lune plat dos : hauteur 1 m (pas de table de saut en mousse).



La Commission Départementale de Gymnastique Féminine